

Programme du Service de l'éducation

Hiver 2022

Version du 12 janvier 2022

Rejoindre le Service de l'éducation d'Unifor

Service de l'éducation d'Unifor-Québec : educationquebec@unifor.org
514 850-2552
1 800 361-0483, poste 2552

Laurent Lévesque, responsable du Service de l'éducation : laurent.levesque@unifor.org
Cellulaire : 514 757-5749



TRÈS IMPORTANT :

Pour les mois de janvier à mars 2022, nous offrirons seulement des formations en ligne, sur la plateforme Zoom.

Sommaire de ce qu'il faut savoir pour les inscriptions :

Infos nécessaire pour les formations virtuelles :

Nom de la personne à inscrire

Unité et section locale

Adresse courriel (pour l'envoi du lien Zoom)

Adresse postale (pour l'envoi du matériel de formation)

DÉTAILS COMPLETS À LA PAGE 5

Les formations offertes :

Janvier à mars 2022 :

COMPLÈTE - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base*](#) (3 jours) - 19 au 21 janvier

EN LIGNE - [Négociation collective*](#) (3 jours) - 26 au 28 janvier

COMPLÈTE - [Prendre en main sa retraite](#) (2 jours, de fin de semaine) - 29 et 30 janvier

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base*](#) (3 jours) - 31 janvier au 2 février

EN LIGNE - [Intervenante auprès des femmes](#) (3 jours) - 31 janvier au 2 février

EN LIGNE - [Assurance invalidité : comment contester?](#) (1 jour) - 3 février

EN LIGNE - [Procédures d'assemblée et la communication orale](#) (1 jour) - 4 février

EN LIGNE - [Harcèlement psychologique, prévention et indemnisation**](#) (3 jours) - 9 au 11 février

COMPLÈTE - [La mobilisation en contexte de négociation*](#) (3 jours) - 9 au 11 février

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base*](#) (3 jours) - 14 au 16 février

EN LIGNE - [Introduction à la santé-sécurité du travail - juridiction provinciale**](#) (3 jours) - 14 au 16 février

EN LIGNE - [Techniques d'enquête d'accident**](#) (2 jours) - 21 et 22 février

Les formations offertes (suite) :

EN LIGNE - [Prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail](#)** (juridiction fédérale) (2 jours) – 21 et 22 février

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base](#)* (3 jours) – 23 au 25 février

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 2 : Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage](#)* (3 jours) – 23 au 25 février

EN LIGNE - [Négociation collective](#)* (3 jours) – 23 au 25 février

EN LIGNE - [S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels](#) (2 jours) – 14 et 15 mars

EN LIGNE - [Accommodement raisonnable](#) (1 jour) – 18 mars

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 1 : Notions de base](#)* (3 jours) – 21 au 23 mars

EN LIGNE - [Déléguée et délégué 2 : Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage](#)* (3 jours) – 23 au 25 mars

EN LIGNE - [Secrétaire-archiviste](#) (2 jours) – 28 et 29 mars

EN LIGNE - [La mise à jour des statuts de la section locale](#) (1 jour) – 30 mars

EN LIGNE - [Responsables financiers](#) (2 jours) – 31 mars et 1^{er} avril

Programmes offerts au Centre familial d'éducation de Port Elgin :

CEP 4 semaines 2022 (date limite d'inscription : 11 février 2022)

Semaine 1 - 3 au 8 avril 2022

Semaine 2 - 15 au 20 mai 2022

Semaine 3 - 25 au 30 septembre 2022

Semaine 4 - 4 au 9 décembre 2022

CEP Négociation collective - 20 au 25 mars 2022 (date limite d'inscription : 28 janvier 2022)

CEP Droits de la personne - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Jeunes militantes et jeunes militants - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Femmes Unifor en action - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Militantes et militants autochtones et de couleur - 15 au 20 mai 2022 (date limite d'inscription : 25 mars 2022)

CEP - Bruit - 29 mai au 3 juin 2022 (date limite d'inscription : 8 avril 2022)

CEP - Communication - 25 au 30 septembre 2022 (date limite d'inscription : 26 août 2022)

Programme familial d'éducation 2022 - 24 juillet au 5 août 2022 (date limite d'inscription : 29 avril 2022)

[Lien vers la vidéo](#) promotionnelle du Programme familial d'éducation

NOTE IMPORTANTE : Pour tous les programmes offerts au Centre familial d'éducation de Port Elgin, il est important d'utiliser les formulaires d'inscription appropriés. Ceux-ci sont disponibles sur le site web d'Unifor-Québec, dans la section *Centre de documentation*. Vous pouvez également communiquer avec nous pour les obtenir. Prenez également note que les mesures sanitaires applicables au CFE peuvent varier de celles des formations en région. Celle-ci vous seront communiquées. La présentation d'un passeport vaccinal valide y est également obligatoire.

DÉTAILS sur les FORMATIONS EN LIGNE

Les formations débutent à 8 h 30 et se terminent à 16 h 30 tous les jours, sauf lorsque qu'autrement spécifié.

Pour vous inscrire à un cours, communiquez avec la personne responsable à l'éducation de votre section locale.

Au plus tard deux semaines avant le début de la formation, la personne responsable à l'éducation de la section locale doit envoyer ses demandes d'inscription par courriel à educationquebec@unifor.org. Elle devra fournir toutes les informations indiquées à la première page du programme pour chaque personne à inscrire.

Le Service de l'éducation d'Unifor-Québec utilisera l'adresse courriel du membre pour lui faire parvenir un rappel de son inscription ainsi que le lien Zoom. L'adresse postale personnelle servira à l'envoi du kit de participation par la poste, selon le cas.

Si une formation doit être annulée par le Service de l'éducation, nous en aviserons par courriel les personnes responsables de l'éducation des sections locales ayant inscrit des membres, ainsi que les membres inscrits.

Pour les formations virtuelles :

Les personnes inscrites devront se connecter à la formation avec un ordinateur muni d'une caméra web (webcam) ainsi que d'un micro et de haut-parleurs (ou écouteurs). Une tablette (iPad par exemple) peut aussi être utilisée, mais n'est pas idéale. Il ne sera pas possible de se joindre à nos formations par téléphone. Il est de la responsabilité de la section locale de s'assurer que les membres possèdent le matériel nécessaire pour se connecter, ou encore de le leur fournir.

Chaque personne participante devra avoir son propre matériel de connexion. Il n'est donc pas accepté que plusieurs personnes se joignent à partir du même ordinateur. Nous vous recommandons aussi d'éviter que plusieurs personnes se joignent à la formation à partir d'une même salle. Cela occasionne des retours de son qui nuisent à la formation.

Cours subventionnés

Afin de faciliter l'accès à la formation syndicale, certains cours sont subventionnés.

(*) **Les formations de trois jours** qui ne sont pas des formations en santé-sécurité sont subventionnées à 50 % par Unifor. Ces cours sont marqués d'une étoile dans le calendrier.

Pour ces formations, Unifor rembourse 50 % des dépenses de la section locale, c'est-à-dire, 50 % des salaires perdus, des avantages sociaux si ceux-ci sont facturés par l'employeur, des allocations quotidiennes (per diem), des frais de déplacement et des frais d'hébergement s'ils ont été préalablement autorisés. Les allocations quotidiennes et frais de déplacement ne sont pas remboursables pour les formations en ligne.

Pour demander un remboursement, il faut remplir, dans les deux mois suivant la formation, le formulaire de remboursement des dépenses de la section locale. Vous le trouverez en ligne, sur le site Internet d'Unifor-Québec au <https://www.uniforquebec.org/fr/formulaireremboursement50-50>. Les barèmes de ces remboursements sont indiqués au formulaire.

(**) **Les formations en santé-sécurité** sont subventionnées par le Fonds en santé-sécurité de la FTQ. Ces cours sont marqués de deux étoiles dans le calendrier. La subvention applicable est de 100% du salaire perdu pour la journée de formation, en fonction du taux horaire régulier du membre. Cette subvention est disponible **jusqu'à épuisement des fonds**. Les formulaires pour ces remboursements sont distribués, remplis et rassemblés au cours de la formation, par les animatrices et les animateurs.

Le Service de l'éducation d'Unifor-Québec

Laurent Lévesque, représentant national responsable
Cellulaire : 514 757-5749

Annie Audet, coordonnatrice
Cellulaire : 514 234-9987

Marie-Christine Bélanger, adjointe administrative
Bureau : 514 850-2552 (sans frais : 1 800 361-0483, poste 2552)
Courriel : educationquebec@unifor.org

UNIFOR – Service de l'éducation

